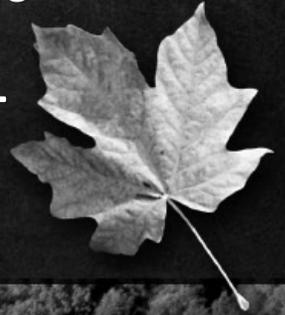


Rapport annuel des Parcs du Niagara pour l'année 2008

# LES ASSISES DU DÉVELOPPEMENT



---

La Commission des parcs du Niagara:

## Notre rôle et mandat

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et bénie de sa géographie. Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en vedette de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara.

La CPN est une agence autofinancée du gouvernement provincial et est responsable pour l'entretien de 1 720 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres de la rivière Niagara. Cette étendue d'eau fait le lien entre le Lac Erie et le Lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste de conserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et du couloir de la rivière Niagara pour le plaisir des visites, sans perdre son indépendance financière.



# L'équipe | 2008



**Jim Williams, Président**

*Nommé le 10 mars, 2004*

*Fin du mandat : le 16 décembre, 2009*



**Archie Katzman, Vice-président**

*Nommé le 24 octobre 24, 1981*

*Fin du mandat : le 23 octobre, 2011*



**Gary F. Burroughs, Commissaire**

*(Représentant de la ville de Niagara-on-the-Lake)*

*Nommé le 1 décembre, 2000*

*Fin du mandat : le 30 novembre, 2008*



**Vincent Kerrio, Commissaire**

*(Représentant de la ville de Niagara Falls)*

*Nommé le 18 avril, 2007*

*Fin du mandat : le 30 novembre, 2008*



**Douglas Martin, Commissaire**

*(Représentant de la ville de Fort Erie)*

*Nommé le 18 avril, 2007*

*Fin du mandat : le 30 novembre, 2008*



**Bob Saracino, Commissaire**

*(Représentant de la municipalité régionale de Niagara)*

*Nommé le 1 décembre, 2000*

*Fin du mandat : le 30 novembre, 2008*



**Robert Gale, Commissaire**

*Nommé le 27 février, 2006*

*Fin du mandat : le 26 février, 2009*



**Italia Gilberti, Commissaire**

*Nommé le 24 juillet, 2006*

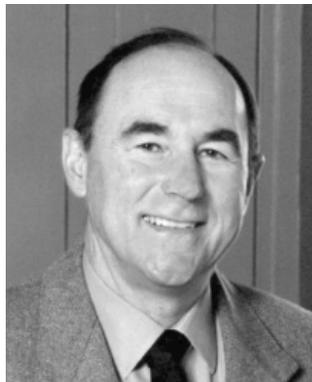
*Fin du mandat : le 23 juillet, 2010*



**David Stewart Howes, Commissaire**

*Nommé le 6 septembre, 2006*

*Fin du mandat : le 5 septembre, 2010*



**Edward Werner, Commissaire**

*Nommé le 20 septembre, 2006*

*Fin du mandat : le 19 septembre, 2010*



**Fredrick Louws, Commissaire**

*Nommé le 15 novembre, 2006*

*Fin du mandat : le 14 novembre, 2010*



**David J. Strathern, Commissaire**

*Nommé le 30 mai, 2007*

*Fin du mandat : le 29 mai, 2010*

# Message du Président



Jim Williams, *Président*

Ce printemps a marqué un nouveau jalon dans l'histoire de la Commission des parcs du Niagara (CPN); la Commission a officiellement lancé sa dernière attraction, Niagara's Fury – une expérience immersive et dramatique de pointe d'une valeur de 7 millions de dollars qui raconte l'histoire de la formation de Niagara Falls d'une façon amusante et éducative.

Cette nouvelle attraction est une des parties les plus importantes des rénovations générales au complexe majestueux Table Rock. L'ouverture originale a eu lieu en 1926, donc Table Rock commençait à montrer une allure démodée et exigeait le type d'investissement qu'une installation de ce calibre méritait. Comme résultat, la CPN a décidé d'investir 38,5 millions de dollars pour améliorer cette installation iconique en la transformant dans une expérience qui correspond à la puissance incroyable de son site idéal.

Notre investissement stratégique est symbolique de notre confiance dans l'avenir de notre industrie, malgré les contraintes récentes et le déclin continu des visites américaines en Ontario. En fait, la décision d'aller de l'avant avec ce projet de revitalisation important respecte l'approche et le mandat que la CPN a suivi depuis sa fondation en 1885 – de conserver et d'améliorer la beauté des chutes pour les générations à venir, tout en servant de catalyseur pour la croissance économique et le développement de notre potentiel touristique dans la région de Niagara.

En juin de l'année dernière, l'Association de l'industrie touristique du Canada a identifié qu'il fallait trouver des raisons persuasives et convaincantes pour attirer des visiteurs à notre pays. Suite à ceci, l'Association a fait appel à un effort concerté de la part des secteurs public et privé pour présenter de nouveaux produits touristiques et garantir que les produits actuels soient de classe mondiale pour excéder les besoins des touristes d'aujourd'hui. Le nouveau complexe Table Rock et le développement de Niagara's Fury nous ont aidé à atteindre ces objectifs.

La CPN est un exploitant d'entreprise touristique unique. Tous les frais pour entretenir et améliorer les 1 720 hectares de parcs parcourant 56 kilomètres de la rivière Niagara sont payés grâce au revenu généré par plusieurs opérations commerciales et attractions de la CPN. Donc, la CPN dépend de Table Rock et de la réussite générale du complexe pour respecter nos responsabilités importantes d'intendants qui nous ont été confiées.



# Message du Président

Cependant, pour accomplir ses responsabilités, la CPN et ses installations doivent continuer à être pertinentes et attirantes pour les visiteurs, non seulement pour cette année, mais sur une base pluriannuelle.

Ce complexe vient d'être revitalisé et inclut des magasins et des restaurants superbes, un centre d'accueil pour les visites et plusieurs options de divertissement. Il inclut notre restaurant Elements on the Falls, qui offre les meilleurs mets et la meilleure vue à Niagara, ainsi que Pop & Lolly's, une confiserie qui suscite à notre enfant interne de profiter des sucreries et gourmandises. La tour de l'horloge fait aussi partie de notre sentier pédestre distinct intitulé « Bridge of Flowers », ou le pont des fleurs. Cette passerelle est complètement accessible pendant toute la saison aux visiteurs provenant du district touristique Fallsview ou du stationnement de la CPN.

Nous estimons que l'investissement dans ces pièces centrales de l'infrastructure touristique est intelligent à long terme pour la CPN et pour toute la région. Avec ces investissements, la CPN est bien placée pour profiter d'un rebondissement éventuel dans l'industrie du tourisme.

Le redéveloppement de Table Rock et la création de Niagara's Fury sont deux exemples qui démontrent le rôle central de la CPN dans la croissance économique de la région et dans son partenariat avec l'industrie du tourisme à Niagara.

La CPN est toujours engagée à travailler avec la communauté et l'industrie du tourisme dans la région et de conserver et améliorer une des plus grandes merveilles

naturelles au monde.

Nous avons travaillé avec des hôtels de la région, le complexe touristique et casino Niagara Fallsview Casino Resort, la Chambre de Commerce de Niagara et d'autres partenaires pour administrer la troisième campagne du Conseil de mouvement frontalier facile, conçue pour donner aux américains de l'information exacte sur les exigences de passeport pour mettre l'emphase sur le fait que traverser la frontière peut encore se faire assez facilement.



Nous avons aussi fait la promotion d'hôtels de la région sur le site Internet de la CPN. Ceci fait partie d'un partenariat qui encourage les séjours de plus d'une journée et un plus grand achalandage aux attractions des parcs. Nos efforts de promotion et de vente en ligne deviennent de plus en plus importants dans notre formule de marketing. Pour répondre à ce segment, nous avons amélioré le logo des parcs du Niagara pour inclure « .com ». Ceci permet de reconnaître l'importance accrue de l'Internet.

La CPN joue aussi le rôle d'hôte pour plus de 10 festivals et événements de grande importance par

saison, ce qui représente un investissement annuel d'environ 500 000 \$ de notre part. Ceux-ci incluent des événements comme le festival de lumières « Winter Festival of Lights », les spectacles de feux d'artifice pendant l'été, notre célébration de la Veille du Nouvel An télédiffusé à travers le pays, les reconstitutions historiques pendant les fins de semaine, le Marathon International de Niagara et le Marathon d'écoles associées de la CPN. La plupart de ces événements sont gratuits pour le grand

public et représentent les efforts collectifs des partenaires du tourisme pour augmenter le nombre de visiteurs à Niagara.

La CPN est aussi l'hôte pour plus de 1 500 événements communautaires par saison (par exemple, les pavillons de pique-nique et les conques d'orchestre). Ces événements communautaires sur notre propriété aident à faire des levées de fonds de plus d'un million de dollars par an pour des organismes caritatifs dans la région et à travers la province.

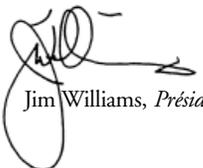
La CPN est unique parmi les opérateurs du tourisme au niveau des services publics que nous

fournissons pour toute la communauté. En plus d'une liste de paye de 35 millions de dollars pour 284 employés à temps plein et 1 474 employés saisonniers, la CPN entretient les parcs et les routes dans le système et a son propre service de police, qui ne coûte absolument rien à la municipalité, à la région ou au gouvernement provincial.

Nous estimons que notre capacité continue pour contribuer énormément à notre économie régionale repose sur notre intention pour conserver l'histoire, l'environnement et la beauté naturelle des chutes et de la propriété que nous contrôlons tout le long de la rivière Niagara. Nous prenons cette responsabilité très au sérieux et en 2008, nous avons reçu un prix signature – le Prix de la protection du demain aujourd'hui de l'Association des parcs de l'Ontario – qui reconnaît les Parcs du Niagara pour sa prévoyance et sa gestion impeccable du système de parcs et pour la conservation de la beauté naturelle des chutes pour les générations à venir.

L'industrie du tourisme continuera à rencontrer des obstacles prochainement et nous sommes convaincus que les visiteurs seront bientôt de retour.

Je voudrais conclure mon message en remerciant les Commissaires et tout le personnel pour leurs efforts et réussites pendant cette saison difficile. Je suis prêt à travailler avec eux pour vaincre tout obstacle devant nous.

  
Jim Williams, *Président*

# 2008 | Performance économique

La Commission des parcs du Niagara a continué à rencontrer des défis provenant de plusieurs forces externes en 2008. Un déclin précipité de visiteurs américains est le plus grand coupable, puisque des problèmes comme le dollar canadien à la hausse, les exigences de passeport imminentes et l'effondrement de l'économie américaine ont tous causé le nombre de visiteurs américains le plus bas jamais vu au Canada.

La portée financière de ce déclin ne peut pas être sous-estimée, puisque les visiteurs américains correspondaient à 44% de toutes les ventes au détail, 51% de toutes les entrées et 67% de toutes les ventes de laissez-passer générées par la CPN en 2008. Comme résultat, le revenu brut provenant des ententes à génération de revenu et des installations de la CPN a chuté de 4,3% par rapport à 2007. Les installations de ventes au détail de la CPN ont souffert d'une diminution de revenu de 3,9% et les revenus des établissements de vente de nourriture et de boissons ont souffert d'une baisse de 5,9%.

Malgré l'ajout d'une nouvelle attraction intitulée « Niagara's Fury » au complexe Table Rock, le revenu généré des attractions de la CPN a glissé de 1% en 2008. La participation actuelle de la CPN pour l'année montre aussi la chute de 1% pour les visites aux attractions de la CPN, malgré les 123 249 visiteurs qui ont visité Niagara's Fury depuis son ouverture non officielle en mai 2008, suivi par la grande ouverture en juin.



Les revenus pour le golf divergent de 10,9% par rapport à 2007, puisque les parties de golf jouées ont chuté de 9,6% en 2008 à cause d'une plus grande concurrence, la hausse du dollar canadien et le mauvais temps.

L'achalandage aux sites de patrimoine de la CPN a énormément grandi, la hausse représentant 34,3% en 2008. Cependant, ce nombre de visites élevé s'attribue surtout au fait que nous avons offert des entrées gratuites, car elles faisaient partie de l'achat du laissez-passer « Adventure Pass » de la CPN, plutôt que les visites de voyageurs complètement indépendants. En fait, le revenu généré des sites de patrimoine ont chuté de 4,3% pour l'année, malgré l'achalandage accru.

Bien que les revenus soient restés immuables, les coûts opérationnels et des intrants ont continué à grimper. Ces coûts à la hausse ont été surveillés de proche et contraints, si possible, à cause de la diminution imprévue de l'achalandage des touristes et des dépenses subies en 2008.

Un autre facteur faisant face à la CPN est la présence d'une plus grande concurrence dans la place du marché. Depuis 1997, lorsque les jeux et les casinos sont arrivés à Niagara pour la première fois, on a vu des investissements de plus de 3 milliards de dollars dans le secteur du tourisme. Malgré le fait que la CPN appuie et aide à inciter la croissance, cette grande concurrence empêche les parcs de générer le revenu nécessaire pour appuyer les activités d'entretien et de conservation impor-

# 2008 | Survol rapide

tants qui font partie du mandat de la CPN.

Cette concurrence plus intense et le besoin de générer des recettes supplémentaires ont joué un rôle important dans la décision de la CPN d'utiliser 38,5 millions de dollars pour rénover le complexe Table Rock, l'installation qui génère le plus de revenu pour notre commission. Table Rock est l'installation principale d'achalandage dans cette destination et elle accueille plus de 6 millions de touristes par an qui proviennent de tous les coins de la planète. Ce réinvestissement était urgent et nécessaire, non seulement du point de vue de génération de revenu, mais aussi vis-à-vis comment la CPN pourrait aider à améliorer cette destination pour les touristes potentiels à la recherche d'une destination conviviale.

Le ralentissement économique, qui a commencé en automne 2008, en conjonction avec les impacts négatifs prévus comme résultat des exigences de passeport en juin 2009, de l'initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental, vont causer d'avantage de problèmes financiers pour la CPN et tous les exploitants d'entreprises touristiques en 2009.

- Les recettes de la CPN ont chuté pour la troisième année de suite à 76,6 millions de dollars en 2008. Après la dévaluation, la CPN a subi une perte nette pour l'année de 3,5 millions de dollars.
- L'achalandage aux attractions de la CPN a chuté de 1% en 2008 à 4 457 000 par rapport à 4 544 000 en 2007.
- Plusieurs attractions de la CPN ont reçu moins de visiteurs en 2008. En fait, l'achalandage à Journey Behind the Falls, au conservatoire des papillons et à Whirlpool Aero Car a chuté de 9% par rapport à 2007.
- Maid of the Mist continue à être l'attraction la plus populaire pour nos visiteurs, avec 1 646 257 visiteurs en 2008 ou une baisse de presque 1% par rapport à la saison touristique en 2007.
- Les visiteurs à Niagara ont dû faire face à un des étés les plus néfastes dans les derniers 70 ans, avec des niveaux de précipitation 70% plus élevés que d'habitude. Ceci a causé un énorme impact sur les opérations de golf de la CPN, où le revenu a chuté de 10,9% en 2008 par rapport à 2007.
- Les visiteurs américains correspondent à 35% de toutes les visites aux parcs, une chute de 16% par rapport à 2007 et 30% par rapport à 2004.
- Les visiteurs canadiens correspondaient à 51% de tous les visiteurs aux parcs, une augmentation de 12% par rapport à 2007.
- Malgré cette tendance positive, les visiteurs canadiens continuent à dépenser environ trois fois moins que les visiteurs américains, ce qui correspond à seulement 15% de toutes les ventes au détail, 32% de toutes les entrées et 21% de toutes les ventes de laissez-passer générées aux parcs en 2008.
- Les visiteurs de l'étranger représentaient 14% de toutes les visites aux parcs en 2008, une augmentation de 4% par rapport à 2007. Les visiteurs internationaux sont un segment du marché essentiel pour la CPN, car ils génèrent 41% de toutes les ventes au détail, 17% de toutes les attractions et 12% de toutes les ventes de laissez-passer effectuées par la Commission.
- Avec 284 employés à temps plein et 1 474 employés saisonniers et une liste de paye de 35 millions de dollars, la CPN est un des employeurs les plus importants dans la région de Niagara, ce qui contribue énormément à l'économie locale.
- Les dépenses d'exploitation pour l'année représentaient 70,8 millions de dollars, y compris 13,5 millions de dollars utilisés pour entretenir les jardins, les routes et l'infrastructure des parcs à côté des chutes.
- En 2008, la CPN a dispensé plus de 3,6 millions de dollars à la province en taxes sur les ventes en détail.

# Bilan de l'année | 2008

## Novembre, 2007

*Niagara Falls éclairé en rouge pour rendre hommage aux anciens combattants*



En commémoration du sacrifice et des contributions des anciens combattants et du personnel de service actuel au Canada et aux États-Unis, le Conseil d'éclairage de Niagara Falls a décidé d'éclairer les chutes en rouge le 11 novembre. Cette couleur symbolise le souvenir et l'honneur de tous ceux qui ont fait leur service militaire et ceux qui ont fait le sacrifice ultime. Selon le Président de la CPN Jim Williams, « Le Conseil a senti que la meilleure façon de rendre hommage à ces soldats, anciens combattants et ceux qui sont décédés, était d'éclairer cette merveille naturelle partagée en rouge. »

## Décembre 2007

*30 000 personnes ont célébré le Nouvel An au parc Queen Victoria*

Plus de 30 000 personnes ont accueilli le nouvel an au concert de la Veille du Nouvel An au parc Queen Victoria Park. Le concert incluait Dennis DeYoung, un des membres fondateurs du groupe musical STYX, Loverboy et Honeymoon Suite. Il y a aussi eu deux spectacles de feux d'artifice

époustouflants, un à 21h00 et un à minuit. L'événement a été télédiffusé à travers le Canada sur le réseau Canwest Global. Les commanditaires incluent : la CPN, la Ville de Niagara Falls, la région touristique Fallsview, la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, le centre touristique Fallsview Casino Resort, la région touristique Victoria Centre, la région touristique Clifton Hill et VIA Rail.

## Janvier 2008

*La CPN met les délices d'hiver en vedette*



Suite à la réussite de l'événement d'ouverture de l'année précédente, les chefs célèbres de la CPN se sont réunis à nouveau pour émerveiller leur clientèle avec un menu conçu spécialement pour mettre les meilleures créations culinaires et les meilleurs vins de la région de Niagara en vedette. Ceux qui étaient présents le 27 janvier n'ont pas été déçus, puisque les chefs ont préparé des créations magistrales aux 10 stations d'échantillonnage uniques présentant de la nourriture inspirée par Niagara, appariée avec des vins de la carte de vins « Best of Niagara » primée de la CPN.

## Février 2008

*La CPN reçoit le prix « La protection du demain... aujourd'hui » de l'Association des parcs de l'Ontario*



La CPN a été honorée de recevoir le prix « La protection du demain... aujourd'hui » de l'Association des parcs de l'Ontario pendant une présentation spéciale aux jardins botaniques et à l'école de l'horticulture de la CPN le 21 février. La CPN a été choisie pour le prix en reconnaissance de sa prévoyance et de sa gestion exceptionnelle du système des parcs du Niagara, qui englobe la beauté naturelle originale, le développement stratégique, l'entretien environnemental de haute qualité et les initiatives de conservation historiques.

## Mars 2008

*La CPN appuie le concours d'art et d'écriture pour les enfants « savoir plus » de Robert Bateman*

La CPN a participé au lancement pancanadien du concours « savoir plus » de Robert Bateman en 2008 qui encourage les étudiants à participer activement dans

la protection de la planète et sa faune. M. Bateman, l'artiste renommé pour ses œuvres d'art sur la faune du Canada, a commencé le concours en mars 2000 pour encourager les jeunes à explorer la nature et à « savoir plus » sur leurs voisins de la vie sauvage en observant la faune dans leurs propres jardins et parcs. Les jeunes s'inscrivent au concours en remettant leurs chefs d'œuvre originaux ou leurs expressions écrites décrivant leurs expériences.



À tous les ans, les gagnants sont exposés sur le calendrier « savoir plus » populaire de Robert Bateman. Ce calendrier est distribué à travers tout le pays. Ce programme unique et entièrement canadien a connu beaucoup de succès et est devenu un programme national éminent et efficace qui inspire les jeunes à participer et à valoriser le monde naturel.

*Cérémonie de remise de diplômes et de prix à l'école de l'horticulture*

Le 29 mars, il y a eu les cérémonies de remise de diplôme et de prix pour les étudiants de l'école de l'horticulture de la CPN. Les étudiants de la promotion 2008 incluent : Matthew Barrett,

# Bilan de l'année | 2008



Dan Cooper, Amy Doan, Sarah Fisher, Ryan Haluska, Tyler Hickey, Sean Kennedy, Susanne Pfiffer, Matthew Robinson et Maripat Thompson. L'école de l'horticulture de la CPN offre un programme de trois ans qui combine la formation académique d'avant-garde avec la formation pratique dans une salle de classe en plein air aux jardins botaniques des Parcs du Niagara.

## Avril 2008

*Un joueur de golf handicapé a marqué un trou d'un coup au terrain de golf Legends on the Niagara de la CPN*



Le 16 avril, Frank Peter, un habitant de Niagara Falls paralysé à partir de la ceinture depuis 1985, a marqué un trou d'un coup pendant sa première sortie de golf de l'année à Legends, avec son neveu Jordan. M. Peter a été capable de jouer grâce à la voiturette de golf

SoloRider, une voiturette de golf spécialement conçue avec un siège pivotant. Legends on the Niagara est devenu le premier complexe de golf ouvert au grand public en Ontario à offrir la voiturette SoloRider en 2007 pour améliorer l'accès général à l'installation pour tout le monde. M. Peter, qui a marqué son trou d'un coup au par trois du 14<sup>ème</sup> trou sur le terrain Legends Battlefield, a remercié la CPN pour lui avoir fourni l'équipement nécessaire pour jouer au golf et pour l'aider à accomplir son rêve... de marquer un trou d'un coup.

## Mai 2008

*Les bâtiments du patrimoine de la CPN sont décorés d'œuvres d'art des artistes de la région*

Les sites du patrimoine de la CPN incluent Old Fort Erie, Laura Secord Homestead et McFarland House. Tous les trois ont été décorés d'œuvres d'art fournies par les artistes de la Parkway Artists' Guild (PAG). Ceci fait partie d'un nouvel ajout aux expositions « Art in the Gardens » de la PAG, qui ont lieu aux jardins botaniques de la CPN depuis 10 ans. Le travail inclut des tableaux originaux, des gravures décoratives de haute qualité et des cartes à l'aquarelle. L'art change à toutes les huit semaines pendant la saison de 2008 et les touristes pouvaient acheter les chefs d'œuvre. Une partie des recettes des artistes a été remise à la CPN pour l'aider à entretenir ses sites de patrimoine, attractions et parcs.

## Juin 2008

*Legends reçoit le prix pour l'accessibilité*

Pendant une cérémonie au parc Lakeside à Port Dalhousie le 5 juin, Legends on the Niagara a été le récipiendaire du prix « surmonter les obstacles » de 2008



pendant la semaine de sensibilisation sur l'accès célébrée au niveau national. Ce prix reconnaît les efforts ardues pour intégrer les personnes handicapées dans la vie communautaire. Legends a été reconnu pour son pavillon et son restaurant accessible, ainsi que la voiturette de golf SoloRider.

*Exposition du premier croquis de Niagara Falls à jamais être publié en 1698*

À partir du 13 juin, les visiteurs du musée et de l'imprimerie « Mackenzie Printery and Newspaper Museum » ont pu voir une nouvelle exposition publique présentant le texte historique intitulé « A New Discovery of a Vast Country in America ». Publié en 1698, ce premier numéro rare fut la première copie en anglais avec un croquis publié de Niagara Falls et

le premier récit publié d'un témoin des chutes nommé Père Hennepin. L'exposition a été possible grâce au livre emprunté par le commissaire de la CPN Bob Gale. Tout ceci a fait partie du dévoilement d'une plaque de la fiducie du patrimoine rendant hommage au Père Hennepin.

## Juillet 2008

*Un nouveau chef de police de la CPN est nommé suite à la retraite de Tim Berndt*

Le 2 juillet, Douglas Kane, un surintendant avec 31 ans d'expérience avec la police régionale de Niagara, est devenu le nouveau chef de police de la CPN suite à la retraite de l'ancien chef de police Tim Berndt. Né et élevé à Niagara Falls, le chef a pris un intérêt dans le maintien de l'ordre en 1975, quand il a été embauché pour la première fois en tant que gendarme de la police saisonnière des parcs du Niagara (SPN). Il a commencé en tant qu'apprenti pendant l'été avec les parcs et M. Kane a ensuite décidé de faire partie du service de police pour la région de Niagara, où il a détenu plusieurs postes avec distinction jusqu'à ce qu'il a enfin débuté ses responsabilités avec la CPN. Fondée en 1887, le SPN a plus de 120 ans d'expérience pour maintenir l'ordre et desservir la communauté touristique. Composée de 27 agents à temps plein et 29 agents à temps partiel, le SPN patrouille les 1 720 hectares (4 250 acres) de parcs tout le long du sentier Niagara entre les villes de Niagara-on-the-Lake et Fort Erie, Ontario.

# Bilan de l'année | 2008

## Août 2008

### *Cérémonie pour fêter le 90ème anniversaire du fameux sauvetage du chaland*

Le personnel des services d'urgence ont été honorés pendant une cérémonie le 7 août pour fêter le 90ème anniversaire du sauvetage du chaland en 1918. Le fameux naufrage au bord des chutes canadiennes Horseshoe Falls est symbolique du travail collaboratif des organismes et des agences du secteur public et du secteur privé. Le lieu de repos final du chaland est symbolique de son lien éternel avec Niagara Falls et ses coutumes et traditions. C'est un rappel éternel d'une tragédie évitée et d'un sauvetage spectaculaire



### *Annnonce des prix pour les étudiants en 2008*

Les Parcs du Niagara accordent des bourses d'études annuelles à

huit employés-étudiants d'été pour célébrer leurs réussites académiques, leur participation communautaire et leur performance au travail. Le 15 août, pendant une cérémonie à Oak Hall, les bourses scolaires estimées à 1 000 \$ chacune ont été accordées aux récipiendaires suivants : Bianca Ciccarelli, Caitlyn Ferguson, Robert Crowder, Stephanie Audibert, Adam Wilson, Rachel Gingras, Alice Qi et Kevin Bishop.



## Septembre 2008

### *Partenariat pédagogique de la CPN; le premier de ce type au Canada*



Les étudiants de l'école secondaire ont l'opportunité d'étudier l'horticulture et le paysagisme à la CPN pour gagner une nouvelle désignation intitulée « formation hautement spécialisée » du Ministère de l'Éducation obtenue grâce à un partenariat avec le conseil scolaire catholique du district

de Niagara. Le partenariat est le premier de ce genre au Canada. La désignation « formation hautement spécialisée » aide les étudiants dans leur transition d'une école secondaire à un collège de formation, université ou au milieu de travail. Les étudiants étudient aux jardins botaniques, au site de l'école de l'horticulture des parcs du Niagara, une institution de renommée internationale reconnue pour son expertise en formation horticole.

### *Table ronde pour explorer l'utilisation et la protection de l'écosystème unique à Niagara Glen*

La CPN a organisé une table ronde à Niagara Glen le 12 septembre pour permettre un forum de discussion et de promotion de études continues de l'écosystème unique de Niagara Glen. Cette table ronde faisait partie des consultations générales avec le grand public que la CPN a effectué pour recevoir des commentaires sur la version préliminaire de son plan de gestion du terrain des parcs du Niagara, qui affecte plus de 600 sites individuels. Nous avons reçu plus de 350 soumissions portant sur la version préliminaire du plan.

## Octobre 2008

### *3ème souper annuel mettant en vedette les cuisiniers et chefs apprentis des parcs du Niagara*

Les chefs et cuisiniers apprentis de la CPN ont préparé leur troisième

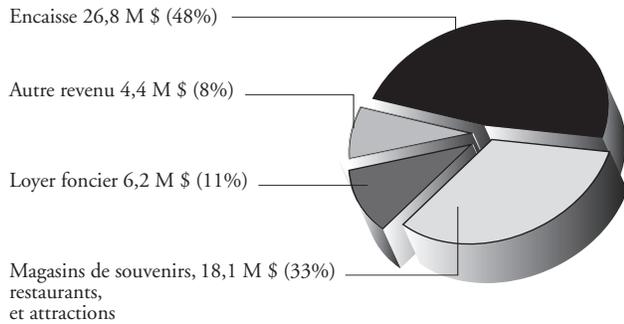
souper annuel le 23 octobre, au restaurant Queenston Heights. Les recettes ont été utilisées pour



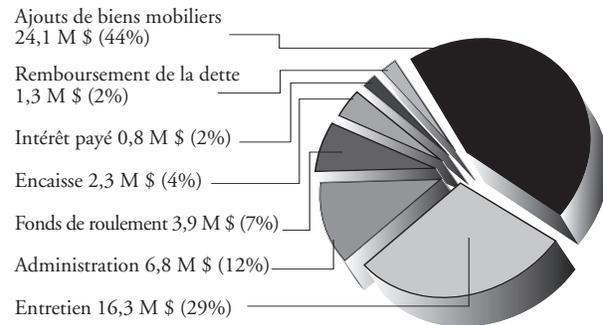
appuyer la bourse scolaire des cuisiniers apprentis de la CPN. Le récipiendaire de cette année s'appelle Robert Crowder. Il a travaillé vigoureusement et a été reconnu avec un chèque de 1 000 \$ de la CPN et un jeu de couteaux professionnels du collège Niagara. La CPN continue à appuyer le programme de cuisiniers apprentis le plus large en Ontario.

# État des affaires | 2008

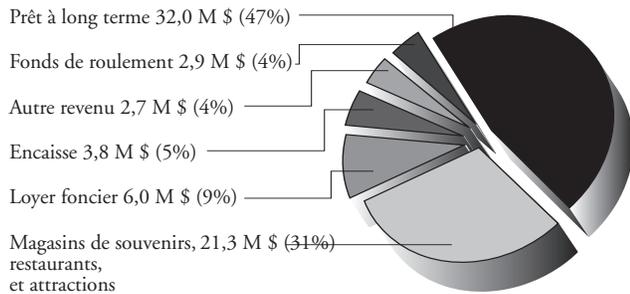
D'où vient l'argent : 2008  
(en millions de dollars)



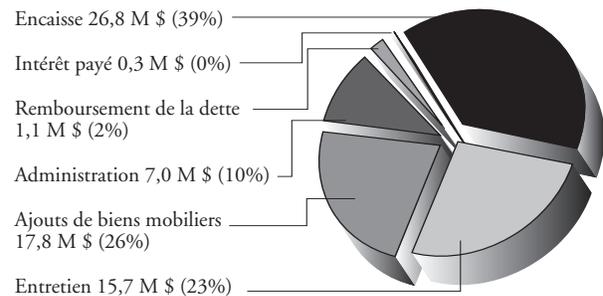
Où l'argent a été investi : 2008  
(en millions de dollars)



D'où vient l'argent : 2007  
(en millions de dollars)



Où l'argent a été investi : 2007  
(en millions de dollars)



## Comparaison de la performance : Magasins de souvenirs, restaurants et attractions (en millions de dollars)

	2008	% des ventes	2007	% des ventes
Revenu	65 857 \$	100	68 813 \$	100
Coûts des produits vendus	11 526 \$	18	12 518 \$	18
Marge bénéficiaire brute	54 331 \$	82	56 295 \$	82
Dépenses de fonctionnement	36 223 \$	55	34 973 \$	51
Revenu net avant les frais généraux administratifs et la dévaluation	18 108 \$	27	21 332 \$	31

# Achalandage à la CPN | 2008

	2008	2007	Augmentation ou (diminution)
<b>Attractions payantes</b>			
Ascenseur pour Maid of the Mist	1 646 257	1 660 659	(14 402)
Journey Behind the Falls	856 484	943 724	(87 240)
Conservatoire des papillons	430 709	470 817	(40 108)
Whirlpool Aero Car	127 292	142 530	(15 238)
White Water Walk	195 637	196 218	(581)
Centrale électrique Sir Adam Beck	20 984	21 680	(696)
Niagara's Fury	123 249	0	123 249
<b>Total</b>	<b>3 400 612</b>	<b>3 435 628</b>	<b>(35 016)</b>
<b>Golf</b>			
Terrain de golf Par 3 Oak Hall	4 007	5 001	(994)
Terrain de golf Whirlpool	31 955	38 033	(6 078)
Legends on the Niagara	58 151	61 098	(2 947)
<b>Total</b>	<b>94 113</b>	<b>104 132</b>	<b>(10 019)</b>
<b>Sites historiques</b>			
Old Fort Erie	21 025	17 115	3 910
Maison « Laura Secord Homestead »	9 652	7 354	2 298
Imprimerie « Mackenzie Printery »	6 239	3 913	2 326
Maison « McFarland House »	5 994	3 562	2 432
<b>Total</b>	<b>42 910</b>	<b>31 944</b>	<b>10 966</b>
<b>Transport</b>			
Système de navettes « Peplemover »	262 138	234 786	27 352
Chemins de fer « Falls Incline Railway »	657 685	737 342	(79 657)
<b>Total</b>	<b>919 823</b>	<b>972 128</b>	<b>(52 305)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 457 458</b>	<b>4 543 832</b>	<b>(86 374)</b>

## RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptées au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

La Commission est responsable pour s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne du processus d'information financière, de questions de vérification et d'information

financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et Récréatif et du vérificateur général. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves aux registres de la Commission.



John A. M. Kernahan  
Directeur général  
Le 19 décembre 2008



Robert J. McIlveen  
Directeur administratif, Services Corporatifs  
Le 19 décembre 2008

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

*À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et au vérificateur général*

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur général par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2008 et les états d'exploitation, de l'actifs et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les

états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2008 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Crawford, Smith and Swallow  
Chartered Accountants LLP  
Experts-comptables autorisés  
Niagara Falls, Ontario  
Le 19 décembre 2008

# Bilan ~ au 31 octobre 2008

## ÉTAT 1

*(dans des milliers de dollars)*

<b>Actif</b>	2008	2007
	\$	\$
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	2 255	26 830
Comptes débiteurs	2 000	1 763
Inventaires		
Articles vendables	4 551	3 330
Fournitures d'entretien et autres	1 519	1 282
Frais payés d'avance	303	400
	10 628	33 605
<b>Immobilisations - notes 2 et 3</b>	158 558	142 542
<b>Autre actif</b>	63	
	<b>169 249</b>	<b>176 147</b>

### Passifs et actifs

<b>Passifs et actifs</b>		
Comptes créditeurs	6 334	8 783
Traitements et salaires dûs	1 134	1 027
Portion actuelle du financement à long terme	2 055	1 190
	9 523	11 000
<b>Financement à long terme - note 3</b>	31 818	33 818
<b>Prestations après-mandat - note 4</b>	3 560	3 457
<b>Engagements - note 6 et 15</b>		
<b>Faux frais - note 7 et 15</b>		
<b>Actifs - État 2</b>	124 348	127 872
	<b>169 249</b>	<b>176 147</b>

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Commissaire

---

## Actifs ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### ÉTAT 2

*(dans des milliers de dollars)*

	2008	2007
	\$	\$
<b>Actifs au début de l'exercice</b>	127 872	129 246
<b>Perte nette pour l'année - État 3</b>	(3 524)	(1 374)
<b>Actifs à la fin de l'exercice</b>	<b>124 348</b>	<b>127 872</b>

Voir notes afférentes

## Exploitation ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### ÉTAT 3

*(dans des milliers de dollars)*

	2008	2007
	\$	\$
<b>Recettes</b>		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions	65 857	68 813
Loyers fonciers	6 215	6 037
Commissions, locations et frais	2 905	2 535
Plus-values (pertes) nettes sur les devises américaines	1 071	(360)
Gain (perte) net sur la vente d'actifs immobilisés	(44)	40
Recettes diverses	576	464
	<hr/> 76 580	<hr/> 77 529
<b>Charges</b>		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions		
Coût d'acquisition des articles vendus	11 526	12 518
Frais d'exploitation	31 788	30 969
Entretien	13 488	13 216
Frais généraux et d'administration	9 588	9 681
Marketing et publicité	4 435	4 004
	<hr/> 70 825	<hr/> 70 388
<b>Revenu net pour l'année, avant les articles non notés</b>	<hr/> 5 755	<hr/> 7 141
<b>Autres articles</b>		
Dépense d'intérêt - nette - note 8	810	331
Dépréciation - note 9	8 469	8 184
	<hr/> 9 279	<hr/> 8 515
<b>Perte nette pour l'année</b>	<hr/> <b>(3 524)</b>	<hr/> <b>(1 374)</b>

Voir notes afférentes

## Mouvements de trésorerie ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### ÉTAT 4

*(dans des milliers de dollars)*

	2008	2007
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette pour l'année	(3 524)	(1 374)
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- avantages postérieurs à l'emploi	364	356
- amortissement	8 469	8 184
- amortissement des redevances de franchisage	6	
- perte (augmentation) net sur la vente d'actifs immobilisés	44	(5)
	5 359	7 161
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 11	(3 940)	2 919
Fonds découlant des activités d'exploitation	1 419	10 080
<b>Activités d'investissement</b>		
Aquisitions d'actifs immobilisés - note 11	(24 123)	(17 799)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	32	83
Paiement des redevances de franchisage	(69)	
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(24 160)	(17 716)
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation nette (baisse) dans le financement à long terme	(1 573)	30 891
Dépenses monétaires liées aux avantages postérieurs à l'emploi	(261)	(193)
Fonds fournis (utilisés) par les activités de financement	(1 834)	30 698
<b>Augmentation (baisse) de la position de trésorerie</b>	<b>(24 575)</b>	<b>23 062</b>
<b>Position de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>26 830</b>	<b>3 768</b>
<b>Position de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>2 255</b>	<b>26 830</b>

Voir notes afférentes

---

# Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

## Organisation

La loi sur les parcs du Niagara gouverne la Commission des parcs du Niagara. Fondée en 1885, la Commission est une « entreprise opérationnelle » de la Province de l'Ontario et est responsable pour l'entretien, la protection et la présentation de plus de 1 700 hectares de parcs recouvrant 56 kilomètres tout au long de la rivière Niagara, entre le lac Erie et le lac Ontario. Selon la loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et la loi ontarienne sur l'imposition des corporations, la Commission a une exemption d'impôts sur les sociétés.

## 1. Principales conventions comptables

### Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passifs est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

### Constatation des produits

Le revenu des magasins de souvenirs, des restaurants et des attractions est reconnue si la marchandise a été transférée ou si les services ont été donnés. Le revenu des loyers fonciers, des commissions, des locations, des frais et des produits sont reconnus sous l'entente ou s'il est gagné.

### Inventaires

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

### Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 33 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 33 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 33 pour cent pour les véhicules.

### Frais de franchisage

Un frais de franchisage est classifié comme un autre actif et est amorti en ligne droite au cours de 10 ans.

### Traduction des unités monétaires étrangères

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et les passifs à dénominations étrangères sont traduits aux taux de change en vigueur au moment de la date du bilan financier. Les actifs et les passifs qui ont été traduits sont reflétés dans les salaires nets de la période.

### Instruments financiers

La Commission a élu les classifications suivantes du bilan vis-à-vis les actifs financiers et les passifs financiers, conformément à la nouvelle section :

Les espèces sont classifiées « actifs retenus pour négocier » et sont mesurées à la juste valeur marchande.

Les débiteurs sont classifiés « prêts et débiteurs » et sont mesurés au frais amorti, qui, dès la reconnaissance initiale, sont considérés l'équivalent à la juste valeur marchande.

Les crédateurs et les charges à payer, d'autres passifs et le financement à long terme sont classifiés « autres passifs financiers » et au départ, ils sont mesurés à la juste valeur marchande.

---

## Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### 1. Principales conventions comptables - suite

#### Intérêt capitalisé

La Commission actualise une somme d'intérêt de tous les fonds imputables sur les travaux d'immobilisations en cours et financés par financement à long terme.

### 2. Immobilisations

*(dans des milliers de dollars)*

	Coût	Amortissement cumulé	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Terrain	13 555	–	13 555	13 555
Améliorations de terrain	17 135	–	17 135	17 135
Bâtiments, voirie et structures	187 965	72 924	115 041	86 567
Matériel et mobilier	40 522	30 275	10 247	8 414
Véhicules	9 275	7 869	1 406	1 592
	268 452	111 068	157 384	127 263
Travaux d'immobilisations en cours	1 174	–	1 174	15 279
	<b>269 626</b>	<b>111 068</b>	<b>158 558</b>	<b>142 542</b>

---

## Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

3. Financement à long terme	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2008	2007
	\$	\$
Prêt non garanti au taux d'intérêt fixe qui exige des remboursements à capital constant du principal et de l'intérêt de 2 640 907 \$ par année, portant intérêt à 5,06% jusqu'en avril, 2027	31 815	32 000
Prêt non garanti au taux d'intérêt fixe qui exige des remboursements du principal de 1 000 000 \$ par année, portant intérêt à 4,01% jusqu'en décembre, 2009	2 000	3 000
La Commission a une obligation sous les contrats de location-acquisition portant un intérêt nul et qui exigent des paiements mensuels de 463 \$ jusqu'en septembre, 2009, garantie par l'équipement avec une valeur comptable nette de 9 168 \$	3	8
La Commission a une obligation sous les contrats de location-acquisition portant un intérêt nul et qui exigent des paiements mensuels de 1 076 \$ jusqu'en août, 2011, garantie par l'équipement avec une valeur comptable nette de 34 853 \$	35	–
La Commission a une obligation sous les contrats de location-acquisition portant un intérêt nul et qui exigent des paiements mensuels de 659 \$ jusqu'en mai, 2011, garantie par l'équipement avec une valeur comptable nette de 21 342 \$	20	–
	33 873	35 008
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	2 055	1 190
	<b>31 818</b>	<b>33 818</b>

Les paiements de capital des obligations de financement à long terme sont prévus dans les périodes fiscales suivantes :

*(dans des milliers de dollars)*

	\$
2009	2 055
2010	2 105
2011	1 154
2012	1 196
2013	1 257

## Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### 4. Prestations après-mandat

#### Prestation déterminée de cessation d'emploi

La Commission fournit une prestation définie à l'avenir pour l'employé, payable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation se calcule selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission jusqu'à un maximum de 26 semaines. La responsabilité de prestation accrue jusqu'au 31 octobre, 2008 est de 3 560 461 \$ (3 456 833 \$ en 2007).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2007 pour l'année terminant le 31 octobre, 2007, il fut déterminé qu'il y avait une perte actuarielle de 242 488 \$. L'obligation actuelle, dès le 31 octobre, 2008, est de 3 317 973 \$ (3 214 345 \$ en 2007). Puisque la perte actuarielle est de moins de 10% de l'obligation actuelle, il n'y a pas d'amortissement minimal enregistré pour l'année.

La Commission exige qu'une évaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi soit administrée à tous les trois ans. Donc, la prochaine évaluation devrait être administrée pour l'année qui termine le 31 octobre, 2010.

Information définie sur régime de prestations (dans des milliers de dollars)

	2008	2007
	\$	\$
Atouts pour régime de prestations de l'employé	–	–
Engagements de régime de prestations de l'employé	3 560	3 457
Déficit de régime de prestations de l'employé	<b>3 560</b>	<b>3 457</b>
Obligation de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	3 457	3 294
Dépense pour l'année	364	356
Prestations payées pendant l'année	(261)	(193)
Obligation prestation, fin de l'année	<b>3 560</b>	<b>3 457</b>

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

**Taux d'intérêt (rabais)** – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 5%.

**Niveaux des salaires** – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 3% par année.

#### Prestations de retraite

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent de participer) des cotisations à la Caisse de retraite de la fonction publique (CRFP) et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les contributions de la Commission au titre des régimes de retraite de la CRFP et du SEFPO étaient de 1 649 534 \$ (1 541 361 \$ en 2007) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi et non liés au régime de retraite est payé par le Conseil de gestion. Le Secrétariat n'est pas inclut dans l'état des résultats d'exploitation.

---

## Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### 5. Facilités de crédit

Les facilités de crédit, qui ont une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 \$, fournissent deux types de prêts. Il y a une option à taux variable avec un taux qui varie selon le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une facilité de crédit de fonctionnement avec un taux fixe qui est disponible pour les termes de 30/60/90/180 ou 364 jours, à des taux qui sont fixés selon les taux d'acceptation de l'employé de banque. Ces facilités de crédit ne sont pas garanties et sont établies pour échoir le 31 octobre, 2009. À partir du 31 octobre, 2008, néant n'a été tiré pour toutes les facilités de crédit.

### 6. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 2 500 000 \$ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

### 7. Faux Frais

La Commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de déterminer la probabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

### 8. Dépense d'intérêt

*(dans des milliers de dollars)*

	2008	2007
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(431)	(582)
Dépense d'intérêt du prêt	1 241	913
	<b>810</b>	<b>331</b>

### 9. Dépréciation

*(dans des milliers de dollars)*

	2008	2007
	\$	\$
Amortissement de l'actif productif de recettes	5 085	4 748
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 384	3 436
	<b>8 469</b>	<b>8 184</b>

### 10. Crédits de fonctionnement

La Commission loue des véhicules, de l'équipement et des locaux avec des crédits de fonctionnement qui expirent à des moments différents jusqu'en 2012. L'obligation totale sous les crédits de fonctionnement équivaut à environ 1 273 000 \$.

Les paiements à l'avenir pour chacune des quatre années à suivre sont les suivants :

*(dans des milliers de dollars)*

	\$
2009	496
2010	391
2011	203
2012	183

## Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### 11. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

*(dans des milliers de dollars)*

	2008	2007
	\$	\$
Comptes débiteurs	(237)	494
Inventaires	(1 458)	35
Frais payés d'avance	97	80
Comptes créditeurs et traitements et salaires dûs	(2 342)	2 310
	<b>(3 940)</b>	<b>2 919</b>

#### Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, on a acquis des immobilisations pour un coût total de 24 561 000 \$ (2007 – 17 799 000 \$) où 438 000 \$ (2007 – néant) a été acquis grâce aux locations-acquisitions et d'autres acquisitions hors caisse. Les paiements en argent liquide de 24 123 000 \$ (17 799 000 \$ en 2007) ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

*(dans des milliers de dollars)*

	2008	2007
	\$	\$
Intérêts		
Intérêt reçu	<b>431</b>	<b>523</b>
Intérêt payé	<b>2 714</b>	<b>306</b>

### 12. Instruments financiers et la gestion de risque

#### Juste valeur marchande

Les données sur la juste valeur marchande vis-à-vis le financement à long terme ont été omises, on ne peut pas déterminer une juste valeur marchande qui soit assez fiable.

La juste valeur marchande de la mise à fin de l'avantage postérieur à l'emploi a été déterminée en utilisant une évaluation actuarielle basée sur l'information présentée dans la note 4 des états financiers.

#### Risque de crédit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

#### Risque d'unité monétaire

La Commission a des espèces de 458 379 \$ qui ont une dénomination en dollars Américains. Cette somme a été convertie à l'équivalent Canadien à un taux de 1,1665 dollars canadien qui équivalent à 1 dollar américain. La Commission effectue environ 14,87% (2007 – 18,1%) de ses ventes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains actifs et revenus sont influencés aux fluctuations de change monétaire.

#### Risque de flux monétaire

La Commission a des installations de prêts pour les découvertes en banque à taux variable portant un intérêt qui varie avec le taux d'intérêt de base. Par conséquent, la Commission est exposée aux risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt du marché.

### 13. Intérêt capitalisé

La Commission a capitalisé 598 609 \$ (232 301 \$ en 2007) d'intérêt lié à l'expansion du complexe Table Rock Complex, qui a été complété en juin, 2008.

---

## Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2008

### 14. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.

### 15. Transfert des anciennes centrales électriques

La Province de l'Ontario a instruit la Commission d'accepter la possession de trois anciennes centrales électriques se trouvant sur le territoire de la Commission.

La centrale électrique « Toronto Power Generating Station » (« TPGS ») et la centrale électrique « Ontario Power Generating Station » (« OPGS ») ont été transférées de la société « Ontario Power Generation Inc. » (« OPG ») à la Commission sans aucun frais en août, 2007. La centrale électrique « Canadian Niagara Power » (« CNP ») qui appartient présentement à Fortis Ontario doit être transférée avant le 30 avril, 2009.

Dans les termes de transfert de TPGS et d'OPGS, OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que le grand public soit en toute sécurité lors des visites aux bâtiments. Le Ministère du Tourisme a embauché une société d'architecture (Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive originale du gouvernement soit en conformité et pour identifier le travail et les frais connexes requis pour mettre ces installations en vieillisse jusqu'à ce que l'on détermine l'emploi final de ces bâtiments. Présentement, Ventin Group a signalé qu'il faut faire des dépenses importantes afin d'aménager TPGS et OPGS jusqu'à l'état de « mise en vieillisse ». Il faut dépenser d'avantage pour que ces deux bâtiments se trouvent dans l'état « prêt au développement ». De plus, il y a des structures secondaires liées à TPGS et à OPGS qui n'ont pas été considérées dans la directive originale qui causeront des dépenses supplémentaires de remise en état à un moment donné à l'avenir.

La Commission a subi des frais annuels liés à l'entretien et à la sécurité pour tous les sites.

La Commission estime que l'acceptation de ces centrales électriques exigera un renflouement qui va au-delà de ces capacités. Les négociations avec la Province se poursuivent afin de garantir que la Commission ne sera pas responsable pour les frais à l'avenir. À la fin des négociations avec la Province, la Commission sera mieux placée pour évaluer s'il pourrait y avoir des obligations potentielles de mise hors service des biens ou des passifs éventuels.

Suite à la fin d'année, le Ministère du Tourisme a donné un financement préliminaire pour une somme de 1 000 000 \$.